

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 1

**Artikel:** A propos de la sculpture d'Oppenheim à Genève  
**Autor:** Daval, Jean-Luc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-623988>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

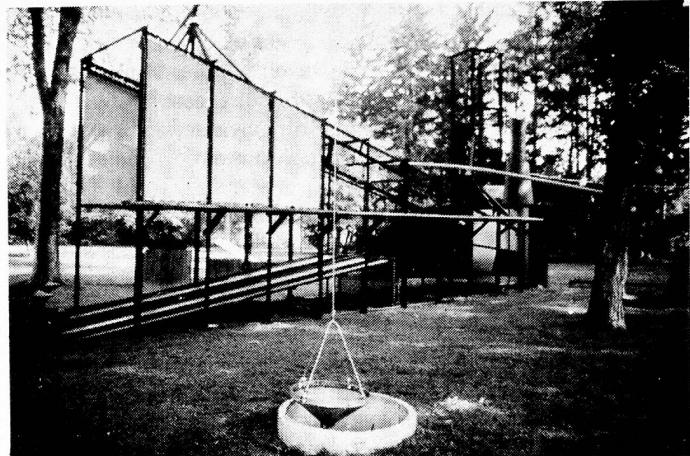
**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DENNIS OPPENHEIM A GENÈVE : POLÉMIQUE

## HISTORIQUE

- Dennis Oppenheim a été invité en décembre 1980 par l'AMAM<sup>1</sup> à réaliser une construction "in situ" dans la salle d'art contemporain du Musée d'art et d'histoire
- La construction a été réalisée en dix jours avec l'aide de ses assistants, d'artisans locaux et d'amateurs intéressés par cette aventure
- Etant donné l'intérêt de la pièce, elle fut exposée au Kunsthaus de Zurich en été 1981, lors de l'exposition "Mythos und Ritual, in der Kunst der 70er Jahre". Cette pièce sera prochainement exposée au Musée de Stuttgart
- La sculpture: "Inner voices for a staircase" a été achetée par le Musée d'art et d'histoire avec la collaboration de l'AMAM et de cinq collectionneurs privés
- A la suite de cet achat l'artiste propose à la ville de Genève le don d'une construction en plein air
- Après la visite de plusieurs parcs, le parc Bertrand (entre l'allée des marronniers et la petite piscine) semble être le plus adéquat. La surface est grande et plate et les arbres forment un "mur" de fond sur lequel la pièce se détache et prend tout son sens
- Le projet de Dennis Oppenheim est ambitieux. En effet, la construction de métal et de verre est composée de treize éléments qui forment la partie centrale d'environ sept mètres, les autres parties de la sculpture se distribuent sur des rails d'une longueur de quarante mètres environ. La construction est prévue pour trois possibilités: comme sculpture statique (essentiellement), comme sculpture pouvant devenir mobile (parfois) et, finalement, comme un lieu de lancement de feux d'artifices. A cette occasion, elle devient un lieu théâtral d'une performance dirigée par l'artiste et pouvant varier d'une fois à l'autre



Dennis Oppenheim: An Operation in Mining, Détroit

- Le conseil administratif de la ville de Genève a, le 21 octobre 1981, accepté d'une part le don de l'artiste et d'autre part l'emplacement du parc Bertrand
- La réalisation de la maquette a commencé à l'Ecole supérieure d'art visuel, avec la participation de l'artiste, de ses assistants et d'étudiants des Beaux-Arts.
- Une équipe d'étudiants réalise une bande vidéo pour rendre compte de toute cette opération
- Le professeur Badoux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'Ecole d'architecture de Genève et l'Ecole technique ont manifesté un vif intérêt, et interviendront ponctuellement à la réalisation de la construction

Hendel Teicher

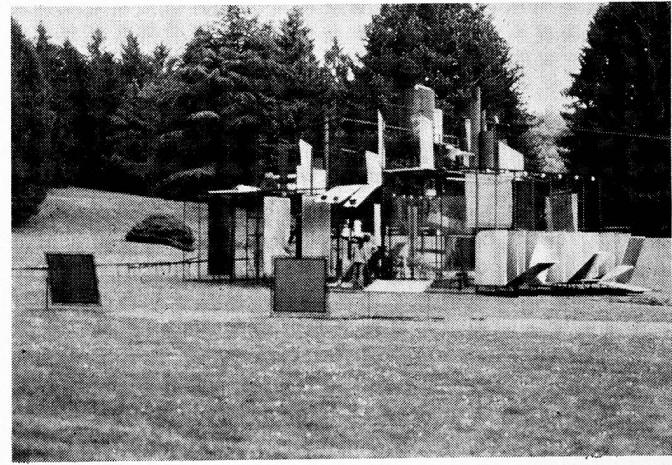
1) Association pour la création d'un Musée d'art moderne

## A PROPOS DE LA SCULPTURE D'OPPENHEIM A GENÈVE

*La perspective de voir s'ériger, dans le cadre traditionnel du parc d'un quartier résidentiel de la ville, la "Machine à Célébrations" de Dennis Oppenheim, a effarouché bien des membres des partis politiques conservateurs de Genève. Le parti des Vigilants a ainsi monté une campagne contre l'installation de la sculpture au parc Bertrand, ameutant la population locale par des tracts partiaux, présentant une photographie tronquée de la sculpture du Musée d'Art et d'Histoire, et annonçant qu'"une 'aventure artistique' en forme de 'lance-fusées'" allait être imposée au public. Or, si la sculpture d'Oppenheim pourra devenir, en effet, la base de lancement de nombreux feux d'artifice, elle ne sera néanmoins employée dans ce but qu'avec parcimonie, une ou deux fois par an, pour garder à la "célébration" son précieux caractère d'exception, et de fête; elle ne peut en aucun cas être objectivement décrite comme une "fusée géante". C'est dans ce climat de polémique face à l'art contemporain que Jean-Luc Daval a écrit son texte.*

A.I.B.

En 1936 déjà, Walter Benjamin écrivait: "Depuis toujours, l'une des tâches essentielles de l'art fut de susciter une demande en un Temps qui n'était pas mûr pour qu'elle pût recevoir une satisfaction. L'histoire de chaque forme d'art comporte des époques critiques, où elle tend à produire des effets qui ne



Dennis Oppenheim: Station for detaining and blinding radio-active horses, Riehen, Bâle

pourront être librement obtenus qu'après modification du niveau technique, c'est-à-dire par une nouvelle forme d'art." C'est justement ce que le projet de Dennis Oppenheim pour le parc Bertrand met en jeu: la sculpture ne devrait-elle pas être autre chose que ce que nous avons l'habitude d'en attendre et qu'elle ne peut plus être: représentation, commémoration, ornementation?

La véritable question que les Genevois ont aujourd’hui le privilège de pouvoir se poser est celle de savoir s’ils sont capables de vivre au présent, c'est-à-dire s’ils ont le courage d’assigner une autre finalité au sculptural, celle d'être une construction spatiale, réelle, favorisant une autre expérience de l’homme, de la nature et de la culture. Il ne s’agit plus de dire: “j’aimé ou je n’aimé pas”, mais de savoir si une démocratie est prête à courir le risque de prendre ses distances vis-à-vis d'une culture héritée au profit d'une culture vivante, de ne plus considérer l’art comme un bien de consommation mais comme une nécessité existentielle?

Qu'on le veuille ou non, la sculpture prend d'autres formes, et il serait plus sage de donner aux créateurs les possibilités de réaliser ce qui nous exprime que de laisser à nos enfants un vide culturel qui les condamnerait à confier à des épigones la possibilité de copier ce que les véritables créateurs auraient pu réaliser, car alors l’art n’y serait plus et l’expérience n’aurait plus de sens.

Genève a actuellement la chance qu'un des sculpteurs actuels les plus significatifs lui propose de travailler dans un de ses parcs; l'exemplarité de son activité, la signification de sa construction ne peuvent qu'avoir des retombées positives sur

l'art et les artistes genevois. Les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Art Visuel qui ont été associés à l'élaboration de la maquette le savent déjà mieux que personne.

Dans cette construction, Oppenheim matérialise avec force un désir qui oriente toute sa production: permettre à la pensée de s'insérer dans une forme mise en place: "Le but serait alors d'objectiver l'esprit, de le rendre en termes de constructions qui seront presque visuelles. Ces constructions recenseront une énergie, une force qui serait elle-même similaire à celle de la pensée. Une démarche ambitieuse serait de rechercher les structures visuelles/perceptionnelles, elles seraient des tentatives de refléter la pensée qui les produit, permettant donc à la forme extérieure de fonctionner sur le même plan d'énergie élevée que celui de la pensée qui traverse l'esprit."

Un autre sculpteur américain, Michael Heizer, demandait: "Qu'en est-il si un artiste est tellement perturbé par sa société qu'il reflète d'autres cultures dans ses œuvres?" Oppenheim refuse de se réfugier ailleurs, il nous force à réenvisager notre technologie hors de son utilitarité, pour renouveler notre conscience de l'homme et de la nature pour refuser le modèle culturel qui voudrait qu'on s'en serve jusqu'à les épuiser.

La réponse que les Genevois donneront à la proposition d'Oppenheim pèsera lourdement sur l'évolution de l'art à Genève.

Jean-Luc Daval

## DE L'ART DANS LES GRANDS MAGASINS?

Il existe aujourd’hui au Japon un système déjà très bien rôdé d’exposition et de vente d’œuvres d’art (aussi bien en arts appliqués qu’en “grand art”) au sein de grands magasins. C'est le gouvernement japonais lui-même qui, par son système fiscal, encourage, semble-t-il, de telles entreprises, de sorte que la plupart des grands magasins disposent d'un budget culturel. Disons tout de suite que ces grands magasins sont des ensembles de taille et de budget bien supérieurs à tout ce que nous connaissons en Europe, et qu'ils sont souvent subdivisés en petites unités différenciées, avec plusieurs boutiques, plusieurs restaurants, etc. Une surface bien délimitée, parfois un étage entier (d'habitude le dernier), est ainsi conçue pour, et consacrée exclusivement à des expositions, généralement de courte durée. Des expositions documentaires d’œuvres de collection, anciennes, succèdent à des expositions-ventes d’art contemporain. Si les premières se rattachent davantage aux démarches des musées (avec des présentations souvent prestigieuses, par exemple des grands maîtres de l’école de Paris; l’entrée est alors payante), les dernières suivent plutôt la voie tracée par les galeries, faisant bénéficier les organisateurs d'un pourcentage important du produit de la vente des œuvres elles-mêmes (l’entrée est alors gratuite).

D'emblée, il faut remarquer le professionalism avec lequel de telles expositions sont réalisées; car c'est un personnel qualifié qu'on engage (parfois à plein temps), spécifiquement pour l'organisation et la mise en place de celles-ci. En outre, de cas en cas, on fait généralement appel aux plus grands spécialistes du thème choisi, conservateurs de musée et historiens de l'art, pour qu'ils sélectionnent les œuvres, rédigent le catalogue et dirigent l'installation. Les catalogues, souvent luxueux mais sobres, sont de grande qualité, autant par le texte que par les reproductions, et sont tirés à des milliers d'exemplaires. Une attention toute nippone est portée à la présentation des œuvres, ambiance du lieu, couleurs, éclairage, “respiration” des objets ou des tableaux. On n'hésite pas, par exemple, à fabriquer des meubles et des présentoirs sur mesure, comme ce fut le cas dans chacun des trois magasins de la chaîne Mitsukoshi



Vue générale de l'exposition à la Placette

qui présentèrent, en 1978, 350 des meilleures pièces du Musée de l'Horlogerie de Genève. Aucun effort, aucun crédit, ne sont refusés pour assurer un résultat parfait, autant dans la justesse de l'information fournie que dans l'approche esthétique des œuvres.

Si de telles expositions sont donc coûteuses, surtout celles venues de l'étranger (car il s'agit alors non seulement de payer le transport et les assurances des œuvres, mais aussi, bien souvent, la collaboration d'un spécialiste étranger, la traduction de son texte pour le catalogue, et son voyage pour l'installation ou l'accrochage des œuvres), il n'en reste pas moins qu'elles constituent, généralement, une entreprise rentable de manière autonome. En effet, grâce à la mise en œuvre d'énormes moyens publicitaires<sup>1</sup> qui drainent un public très nombreux, et grâce à la qualité de l'exposition et des catalogues, le nombre d'entrées (alors payantes) et la vente (à des milliers d'exemplaires) de cartes postales et de catalogues, peuvent suffire au remboursement des frais encourus. De plus, bien entendu, le magasin bénéficie ainsi d'une efficace promotion indirecte pour l'ensemble de sa marchandise.